

SEANCE DU 15 MARS 2016

20 h 30 à la Mairie

Étaient présents : tous les conseillers sauf Mme Danielle BRUSADELLI, excusée

COMPTE DE GESTION ET ADMINISTRATIFS

Approbation à l'unanimité des comptes de gestion commune et lotissement et vote (à l'unanimité des membres présents, Mme le Maire s'étant retirée au moment du vote) des comptes administratifs commune et lotissement.

DEMANDES DIVERSES DE SUBVENTIONS

Après lecture par Mme le Maire de différentes demandes de subventions (les subventions aux associations hamoises et œuvrant sur la commune ont été votées lors de la précédente séance de Conseil Municipal), pas de nouvelles subventions accordées.

VOTE DES 3 TAUX

Identiques aux années précédentes

Taxe habitation : **16.82 %**

Taxe foncier bâti : **27.04 %** ;

Taxe foncière non-bâti : **54.62 %**.

INDEMNITÉ DE CONSEIL AU RECEVEUR

Une indemnité de 336.58 € brut (soit environ 306.78 € net), au titre de 2015 est attribuée à Mme Mathilde HEULOT (8 voix pour et 2 contre).

REPRISE DES CONCESSIONS REPUTÉES A L'ÉTAT D'ABANDON

Priorités de reprises

1 : reprise des concessions les plus abimées ou dangereuses

2 : celles situées sur le bord

3 : concessions dont les familles ne sont pas connues.

Devis retenu : LÉPINAY pour 5 161.20 € T.T.C. sur 4 tranches, étant entendu que pour 2016, le budget consacré à la reprise des concessions est d'environ 4 000 € T.T.C (devis MÉLANGER : 24 678 € T.T.C méthode de travail différente).

TRAVAUX COMMISSION VOIRIE ET BÂTIMENT

Plafond de dépenses d'investissement 2016 fixé par la commission travaux à 35 000 € T.T.C.

Projets 2016

1 : Création d'une aire de stationnement derrière la salle socioculturelle (aplanissement du terrain et stabilisation). Devis Nicolas RICHARD retenu pour 12 674.78 € T.T.C 5 (9 voix pour, Monsieur RICHARD ayant quitté la salle au moment du vote).

2 : Enlèvement des souches rue du Mont (devis Nicolas RICHARD pour 714 € T.T.C.)

3 : Réfection de la voirie rue du Vieux Presbytère (après la réalisation de l'aire de stationnement). Devis retenu : CHAPRON pour 14 409.96 € (goudronnage prolongé de 20 mètres, des poubelles au cerisier).

4 : Réfection d'une partie de la cour de l'école suite à l'enlèvement du trottoir le long d'une classe (sécurisation). Devis CHAPRON pour 577.44€ T.T.C.

5. Remplacement probable des lampes au mercure lotissements de la Croix du Houx et du Mont du Saule (ne répondent plus aux normes en vigueur). Travaux effectués par le S.D.E.G.M. avec à charge de la commune 60% du montant des travaux, soit 2 167.43 €. Coût total des travaux : 3 386.51 € (programme de financement du S.D.E.G.M prévu en 2016 mais pas garanti en 2017).

Orientations à l'étude pour 2017:

*Réfection des trottoirs rue du Mont, rue Principale et lotissement du Mont du Saule.

Espace des Arts

Le devis de plomberie à l'Espace des Arts (installation d'un évier en prévision de l'installation de l'Ecole de l'Art) non reçu ce jour. Les travaux seront effectués en régie par Monsieur BRINDEAU avec l'aide éventuelle de la C.C.M.A.

Heures C.C.M.A.

Madame le Maire rappelle qu'un crédit d'heures de travail fournies par la C.C.M.A. est disponible (une centaine d'heures). Des travaux de peinture sont envisagés.

INTERCOMMUNALITÉ : STATUTS ET ATTRIBUTION DE COMPENSATION

Modification des statuts :

APPROBATION du transfert à la Communauté de Communes de la compétence « Salle des Sports Suzanne Germain de Pré en Pail » à effet du 1^{er} janvier 2017 (concerne uniquement la commune de Pré-En-Pail-Saint Samson).

2- Ecole d'Enseignements artistiques

APPROBATION du transfert à la Communauté de Communes de la compétence « Ecole d'Enseignements Artistiques » à effet du 1^{er} septembre 2016. Sans conséquences sur les attributions de compensation.

3- Contingent Incendie

APPROBATION du transfert à la Communauté de Communes de la compétence « Contributions au Service Départemental d'Incendie et de Secours » à effet du 1^{er} janvier 2017 .Les sommes versées par les communes seront regroupées à la communauté de communes dès le transfert de la compétence et intégrées dans les attributions de compensations.

Attribution de compensation (C.L.E.C.T)

APPROBATION du compte-rendu de la C.L.E.C.T., sachant que les charges transférées (suite aux transferts de compétences) se décomposent ainsi :

- Taxe Professionnelle Unifiée (T.P.U.) et ALSH :	11 405.34€
- Service commune « Droits des Sols »	1 483.49 €
TOTAL :	12 888.83 €

ETUDE DE DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Présentée par Maîtres PROUST et DALLET, Notaires à MANSLE (Charente) pour un bien situé au 6 rue du Mont (H n°293 ; 294 et 496 pour 569 m²). Etude du droit de préemption pour assurer la continuité du trottoir.

AVIS ENQUETE PUBLIQUE GAEC DE LA FRAUBÉE

Avis favorable (à la majorité des membres présents)

AFFAIRES DIVERSES

- * Remplacement d'un rideau à la cantine (entreprise PROCLAIR retenue pour 849.16 € T.T.C.)
- * Emplacement poubelles : l'emplacement prévu à la Gare sera sans doute remplacé au lieu-dit « La Rousselière », des études sont en cours.
- *Remerciements de certains présidents d'associations pour les subventions.